

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 avril 2026

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À
2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2630)

Adopté

N° DN495

AMENDEMENT

présenté par
M. Thiériot, rapporteur et M. Chenevard, rapporteur

ARTICLE 7

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« de tout bien »

les mots :

« d'un bien ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel